

<b>Zeitschrift:</b>	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
<b>Herausgeber:</b>	Organisation des Suisses de l'étranger
<b>Band:</b>	21 (1994)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Suisesses de l'étranger au pair en Suisse : non pas un séjour vacances, mais un regard sur la réalité suisse
<b>Autor:</b>	Baumann, Alice / Hubatka Baumann, Brigitte / Vontobel-Frick, Liselotte
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-912637">https://doi.org/10.5169/seals-912637</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Suisesses de l'étranger au pair en Suisse

## Non pas un séjour de vacances, mais un regard sur la réalité suisse

**U**n séjour dans une famille en Suisse, sans grands frais et avec beaucoup de loisirs: une jeune fille au pair obtient ce dont beaucoup d'adultes rêvent. Mais comment est-ce vraiment dans la réalité? La «Revue Suisse» s'entretient avec Brigitte Hubatka Baumann et Lise-lotte Vontobel-Frick, représentantes de l'Union Suisse des Amies de la Jeune Fille (AJF).

### «Revue Suisse»: Que fait une jeune fille au pair?

FJM: En général, elle vit dans une famille et accomplit 30 heures par semaine de travaux ménagers pas trop pénibles, tel que ménage, cuisine, repassage, commissions, garde des enfants, etc. ainsi que du baby-sitting un ou deux soirs par semaine. Les heures de présence comptent comme temps de travail, sauf pendant les repas. Selon son âge, une jeune fille au pair a droit à quatre ou cinq semaines de vacances payées.

### Quelles conditions doit accepter une jeune fille au pair?

En Suisse, une jeune étrangère doit s'engager pour une année, car la famille d'accueil doit obtenir pour elle un permis de travail. Toute famille n'obtient qu'une autorisation tous les douze mois. C'est la raison pour laquelle le contrat doit être établi pour un an au minimum. Cette durée d'un an dissuade souvent bien des jeunes filles de venir en Suisse. Mais les Suisesses de l'étranger n'ont pas besoin de permis!

### Pourquoi et comment fait-on un séjour au pair?

Le séjour au pair est un séjour linguistique et culturel. C'est pourquoi, on exige un minimum de connaissances de la langue du pays. En outre, un tel séjour est souvent une solution transitoire idéale, d'une durée maximale d'un an et demi, avant de commencer un apprentissage, des études ou d'attaquer la vie professionnelle.

### Où et comment recrute-t-on les intéressées?

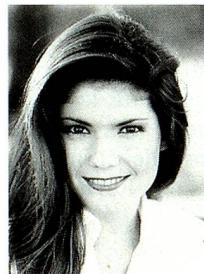
En Suisse, on n'accepte que les jeunes venant d'Europe occidentale, des Etats-Unis ou du Canada, plus toutes les jeunes Suisesses de l'étranger naturellement. La plupart des intéressées se procurent l'adresse de notre service de placement par l'intermédiaire de l'ambassade de Suisse dans leur pays, par le

bouche à oreille ou les services d'échanges de jeunes.

### En tant que service de contact pour les jeunes filles au pair, quelles tâches avez-vous?

L'Union des Amis de la Jeune Fille ne s'occupe pas seulement du placement, mais elle suit les jeunes filles durant leur séjour. Cette activité s'est énormément accrue au cours des dernières années. Les filles d'aujourd'hui ne «ravalent» plus sans autre toutes leurs insatisfactions éventuelles. En soi, c'est une bonne chose. Mais en général, elles connaissent mieux leurs droits que leurs obligations. Nous les aidons dans tous les cas à résoudre leurs problèmes. S'il le faut, nous les plaçons dans une autre famille. Plusieurs fois par an, nous organisons des rencontres amicales. Mais il y a beaucoup de jeunes femmes qui ne veulent pas qu'on s'occupe trop d'elles, qui veulent être aussi indépendantes que possible.

### Témoignage d'une jeune fille au pair



«Ma vie de jeune fille au pair en Suisse me plaît beaucoup», déclare Dorothy Sturzenegger, Suisse de l'étranger de 20 ans en séjour à Münchhausen près de Bâle. «La Suisse offre de bien meilleures possibilités de formation que celles que nous avons chez nous à Bahia, au Brésil. De plus, j'aime bien la variété du climat, surtout l'hiver. Chez nous le soleil brille toujours, je trouve que c'est ennuyeux. Je suis depuis un an ici et j'aimerais y rester encore quelques années. Lorsque je saurai mieux l'allemand, l'an prochain, je commencerai un apprentissage de commerce. Je connais encore assez mal la culture et la population locales. Je peux juste en dire qu'il me semble très difficile de faire la connaissance de Suisses et de Suisesses, mais quand on commence à parler avec eux, on s'aperçoit qu'ils sont très gentils. En tout cas, je me sens bien acceptée.» (Photo d'archive)

### Combien gagne une jeune fille au pair?

En Suisse, rémunération et loisirs sont fixés selon les directives de l'Association suisse pour la formation professionnelle en économie familiale. Dans le canton de Zurich où les tarifs sont les plus élevés, la rémunération est de 680 francs au maximum. Mais la famille doit prévoir des frais s'élevant au minimum à 1200 francs, car il faut compter en plus prestations sociales, nourriture et logement.

### Quel est l'âge d'une jeune fille au pair?

L'âge est fixé par la police des étrangers. En général, c'est 17 ans au minimum ou avoir fini sa scolarité et 29 ans au maximum. L'expérience montre qu'il est difficile de placer une jeune fille au pair trop âgée, et qu'au-delà d'un certain âge, elles ont de la peine à s'intégrer dans une famille.

### Pourquoi le chiffre des étrangères qui s'inscrivent à vos bureaux de placement est-il subitement en régression? L'image de la Suisse s'est-elle détériorée à ce point?

En raison de la récession, bien des personnes sont inquiètes. Même les femmes qui n'ont pas de travail ont peur d'aller à l'étranger et de ne pouvoir se réinsérer ensuite. Nous remarquons la même tendance chez les Suisesses: elles hésitent à s'engager au pair à l'étranger.

### Que conseillez-vous à une jeune Suisse de l'étranger qui sait déjà bien une de nos langues nationales mais qui aimeraient venir travailler au pair?

A celles qui savent déjà bien le français, nous conseillons par exemple d'aller en Suisse alémanique ou au Tessin. A l'AJF, mais aussi aux services de placement de Pro Filia, nous connaissons les adresses de plus d'une dizaine d'organisations qui offrent les mêmes services que nous.

**Interview: Alice Baumann**

### Avez-vous envie de faire un séjour au pair?

AJAS dispose des adresses de toutes les organisations de placement en Suisse. Renseignez-vous auprès de l'AJAS, Caroline Perren et sa collègue Eveline Hartung, Alpenstr. 26, CH-3000 Berne 16.